

14. *RANA LONGIROSTRIS* Peters, 1 ex.

Monatsb. Akad. Wiss. Berlin, 1870, p. 646, pl. 1, fig. 5.

L'unique spécimen qui représente cette espèce a 63 millimètres de longueur de l'extrémité du museau à l'anus. Il diffère du type spécifique en ce que les orteils sont incomplètement palmés (aux deux tiers seulement) et que le 4^e dépasse de beaucoup le 3^e et le 5^e.

15. *HEMISUS SUDANENSE* Steindachner, 1 ex.

16. *BUFO REGULARIS* Reuss, var. *A.*, Boulgr, 1 ex.

Il nous semble bien que *B. latifrons* Boulgr (*Pr. Z. S.*, 1900, p. 435) est identique avec cette variété, et il y aurait lieu de voir si, l'identité étant reconnue, cette espèce doit être considérée comme distincte ou comme une variété de *B. regularis*.

CICHLIDÉ NOUVEAU DE LA GUYANE FRANÇAISE,

PAR M. LE D^r J. PELLEGRIN.

Comme le faisait observer M. le P^r Vaillant⁽¹⁾, la faune ichthyologique des Guyanes, et particulièrement de la Guyane française, n'est pas encore bien connue, malgré l'époque reculée de la colonisation. C'est ainsi que parmi les collections encore à l'étude, rassemblées par M. Geay lors de son précédent voyage dans ces régions, se trouve une belle série composée de 8 spécimens d'un Cichlidé qui semble appartenir à une forme nouvelle devant rentrer dans le genre *Acara*. Nous nous faisons un plaisir de dédier cette espèce au vaillant et zélé voyageur qui a tant enrichi nos collections.

Ces Poissons proviennent de la rivière Camopi, affluent de la rive gauche de l'Oyapock, et par conséquent de la Guyane française, non du territoire jadis contesté entre la France et le Brésil. Les indigènes les désignent sous le nom de *Prapra*, terme général qui s'applique là-bas indistinctement à la plupart des Cichlidés.

Acara Geayi nov. sp.

D. (XIV) XV, 9 à 11; A. III, 8; P. 15; V. I, 5;

Écailles 3 1/2/27/9.

La hauteur du corps est contenue 2 fois ou à peine plus de 2 fois dans la longueur, la longueur de la tête 3 fois. La hauteur de la tête est supé-

(1) L. VAILLANT, Contribution à l'étude de la faune ichthyologique de la Guyane française. *N. Arch. Mus.* (4) II, 1900, p. 123.

rière à sa longueur. Le profil est convexe, régulièrement arrondi. Les dents coniques, à pointe brune, sont disposées aux deux mâchoires en 4 rangées environ, la rangée externe est composée de dents plus volumineuses. Le maxillaire supérieur s'étend jusqu'à la verticale abaissée du milieu de l'espace compris entre la narine et le bord antérieur de l'œil. La narine est plus près de l'extrémité du museau que de l'orbite. Le diamètre de l'œil est inférieur à la longueur du museau chez les plus grands spécimens et égal chez les jeunes. Chez les premiers, il est compris 2 fois $\frac{3}{4}$ dans la longueur de la tête; chez les seconds, 2 fois $\frac{1}{4}$. Chez les adultes, la largeur interorbitaire est à peu près égale au diamètre de l'œil. On compte 4 à 5 rangées d'écaillés sur les joues (différence qui ne semble pas être sous l'influence de l'âge). L'opercule est partout écaillé. Il y a 7 branchiospines à la partie inférieure du 1^{er} arc branchial; celui-ci ne possède naturellement pas de lobe à la partie supérieure. Le pédoncule caudal est sensiblement plus haut que long. La ligne latérale supérieure perce 17 à 19 écaillés, l'inférieure 8 ou 9, plus 2 sur la caudale. Les épines de la dorsale sont égales à partir de la 4^e, qui fait un peu plus de la moitié de la longueur de la tête. Les 3 épines anales sont progressivement croissantes. La base des parties molles de ces deux nageoires n'est pas écaillée. La longueur de la pectorale est égale à celle de la tête. Les ventrales, légèrement prolongées, atteignent les premiers rayons mous de l'anale. La coloration très caractéristique est brun olivâtre ou jaunâtre, avec deux bandes noires transversales; la première s'étend de l'œil à l'angle de l'opercule; elle s'élève au-dessus de l'œil, sur la nuque, et va rejoindre celle du côté opposé; la seconde, qui commence au-dessous du 7^e au 10^e rayon dur de la dorsale, croise les flancs presque jusqu'à la ligne médiane inférieure. Les parties molles postérieures de la dorsale et de l'anale et la caudale d'une teinte générale brunâtre sont ponctuées de blanc.

N° 01-441 à 444. Col. Mus. — Rivière Camopi (Guyane française). M. Geay.

Longueur : $63 + 21 = 84$, $60 + 21 = 81$, $50 + 15 = 65$, $46 + 14 = 60$, $41 + 14 = 55$, $35 + 11 = 46$, $31 + 10 = 41$, $29 + 10 = 39$.

Ces Poissons semblent assez voisins d'*Acara rivulata* Günther, espèce de l'ouest de l'Équateur, sur laquelle M. Boulenger⁽¹⁾ a donné, il y a peu de temps, des détails complémentaires. Les chiffres sont à peu près semblables :

Acara rivulata. D. (XIII) XIV-XV, 10-11; A. III, 8-9; Sq. 26-28
 $\frac{3}{9-10}$.

Acara Geayi. D. (XIV) XV, 9-11; A. III, 8; Sq. 27 $\frac{3 \frac{1}{2}}{9}$.

(1) *Boll. Mus. Torino*, XIV, n° 335, 1899, p. 5.

Cependant, dans notre espèce, les formes sont plus ramassées, l'espace interorbitaire est plus étroit: il y a 4 à 5 rangées d'écaïlles sur la joue au lieu de 3, nombre habituel (exceptionnellement 4) dans celle de Günther. Enfin la coloration bien conservée et très caractéristique est complètement différente.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter avec trop d'insistance sur la distance considérable des Feux dont elles proviennent l'une et l'autre; on sait, en effet, que, dans l'Amérique du Sud tropicale, les cours d'eau de bassins différents communiquent entre eux à certaines époques de l'année, et tout porte à croire que, jadis, ces rapports étaient encore plus fréquents, ce qui a contribué à donner une grande homogénéité à la faune ichthyologique de ces régions.

CICHLIDÉ NOUVEAU DU CONGO FRANÇAIS,

PAR M. LE D^r J. PELLEGRIN.

Les récents travaux de M. Boulenger ont montré la richesse jadis insoupçonnée de la faune ichthyologique du Congo. Parmi les familles les mieux représentées se trouve celle des Cichlidés. Dans son remarquable ouvrage sur les Poissons du Congo, M. Boulenger n'y distingue pas moins de 24 genres, parmi lesquels la science lui est redevable de 19. Nous donnons dans cette note la description d'un Poisson nouveau appartenant au genre *Paratilapia*, qui vient s'ajouter aux 18 espèces déjà connues de ces régions.

Ce spécimen se trouvait parmi une petite collection de Poissons rassemblée par M. Degeorgis, mécanicien de la marine à Brazzaville. C'est une forme voisine de *Paratilapia nigrofasciata*, dont nous avons donné ici-même la description⁽¹⁾, reproduite depuis par M. Boulenger dans son important recueil⁽²⁾.

***Paratilapia dorsalis* nov. sp.**

D. XIV, 10; A. III, 8; P. 14; V. I, 5; Écaïlles 3/27/10.

La hauteur du corps est comprise 2 fois environ dans la longueur, celle de la tête 2 fois 1/2. Le profil du museau descend en ligne droite. Il y a à la mâchoire supérieure 4 rangées, et à la mâchoire inférieure 3 rangées de dents coniques à pointe brune dirigée vers l'intérieur; celles de la rangée externe sont plus volumineuses. Le maxillaire supérieur n'atteint pas la verticale abaissée du bord antérieur de l'œil. La longueur du museau est

⁽¹⁾ J. PELLEGRIN, Poissons nouveaux ou rares du Congo français. *Bull. Mus.*, 1900, p. 349 et 353.

⁽²⁾ G. A. BOULENGER, Les Poissons du bassin du Congo. 1901, p. 421.